

Législature 2021-2026

Séance du 28 juin 2023

Communication du Conseil communal au Conseil général

N°48

Etude de sécurité des routes communales (du BPA) et état d'avancement de la résolution des déficits de sécurité

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil général,

En juin 2019, le BPA (Bureau de prévention des accidents) a été mandaté par la Commune pour l'établissement d'une inspection de sécurité (Road Safety Inspection RSI) sur le réseau routier communal. Le BPA a rendu son étude en janvier 2021 et a recensé 626 déficits de sécurité et/ou non-conformités sur le réseau routier communal.

Un groupe de travail interne aux services communaux a été constitué. Il est composé des chefs de Secteurs de la voirie, de la police et des infrastructures routières. Il se base sur l'étude BPA afin de mettre en place une stratégie de mise en œuvre des corrections et solutions visant à éliminer les déficits identifiés. Le groupe de travail s'est réuni de novembre 2021 à octobre 2022 et a délimité le cadre et la méthodologie de résolution et/ou de remise en conformité.

A ce jour, 105 déficits de sécurité ont été résolus à travers les projets routiers intégrés dans les budgets de fonctionnement annuels des trois Secteurs (voirie, police, infrastructures routières).

Le groupe de travail a recensé 215 déficits de sécurité ne nécessitant pas d'intervention communale, notamment pour les raisons suivantes :

- Le déficit de sécurité présente un très faible risque d'accident (voire absence du risque) et impliquerait pour son élimination une intervention trop conséquente (technique ou financière) ;
- Des décisions contraires ont été prises par le Service des ponts et chaussées (SPC) ;
- La législation ou les bases normatives (VSS) ont évolué ;
- La route concernée était privée ou cantonale (Les propriétaires sont ou seront informés).

Il reste 306 déficits de sécurité à traiter. Un grand nombre sera résolu dans le cadre de projets routiers déjà en cours d'étude ou à venir. Les autres seront, peu à peu, résolus dans le cadre des budgets annuels des trois Secteurs du groupe de travail.

Les données utiles issues de l'analyse BPA seront intégrées au SIT (Système d'Information Territorial) communal. Cette démarche permettra d'améliorer les synergies avec les autres types d'interventions et de stratégies du réseau routier communal (stratégie d'entretien des routes, concept mobilité et trafic, etc.).

Extrait : Rapport de synthèse – BPA - RSI Estavayer, janvier 2021

N°	Secteur	Longueur du réseau [km]	Nb de déficits relevés	Nb de déficit / km	Répartition par niveau de risque
01a	Estavayer-le-Lac - Centre	2.240	48	21.43	
01b	Estavayer-le-Lac - Rives du Lac	5.010	53	10.58	
01c	Estavayer-le-Lac - Nord-est	2.805	20	7.13	
01d	Estavayer-le-Lac - La Prilla	5.655	94	16.62	
01e	Estavayer-le-Lac - Bel-Air/En Fussy	3.895	49	12.58	
01f	Estavayer-le-Lac - Les Etangs	2.805	38	13.55	
02	Autavaux	2.530	27	10.67	
03	Forel	3.110	31	9.97	
04	Montbrelloz	3.120	24	7.69	
05	Les Planches	1.215	15	12.35	
06	Rueyres-les-Prés	3.495	23	6.58	
07	Morens	2.690	25	9.29	
08	Bussy	2.630	18	6.84	
09	Font / Mussillens	3.890	21	5.40	
10	La Vounaise	1.910	32	16.75	
11	Montborget	0.930	17	18.28	
12	Murist	3.525	37	10.50	
13	Franex	1.730	23	13.29	
14	Vuissens	2.870	31	10.80	
		56.055	626	11.17	

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Eric Rey
Vice Syndic

Armand Villadoniga
Secrétaire général

Conseillère communale responsable : Carole Raetzo, Dicastère de l'environnement et de l'énergie